

Migros Genève soutient autant que possible la production locale.



Assortiment

## Les fruits et légumes locaux à l'honneur

Migros Genève propose plus de 800 références de fruits et légumes dans ses rayons, dont plus de 245 références labellisées «De la région. Pour la région.», soit le plus vaste assortiment régional du canton de Genève.

En étroite collaboration avec les agriculteurs locaux, privilégiant les circuits courts et garantissant la plus grande fraîcheur possible, notre coopérative souhaite proposer à sa clientèle le meilleur choix et la meilleure qualité de produits du terroir.

Sous le label «De la région. Pour la région.», vous pouvez retrouver tout au long de l'année de nombreux fruits et légumes de saison, mais aussi de la viande, des œufs, des produits laitiers, du jus de pommes, des sirops, du miel, des huiles alimentaires, du tofu, des blinis, des pâtes fraîches, du pain, des herbes aromatiques ainsi qu'un large choix de fleurs et plantes.

# Appel à la votation

Chère coopératrice, Cher coopérateur,

Vous recevrez, au cours des prochains jours, votre carte de vote pour la votation générale Migros Genève 2024. Vous êtes invité à vous prononcer sur les questions suivantes:

- Approuvez-vous les comptes annuels de l'exercice 2023?
- Donnez-vous décharge à l'administration?
- Acceptez-vous les propositions relatives à l'utilisation de l'excédent net de l'exercice?

Les comptes et le rapport de l'organe de révision sont publiés sur le site internet de notre coopérative: [geneve.migros.ch/rapports](http://geneve.migros.ch/rapports).

Les cartes de vote seront envoyées par poste aux personnes habilitées à voter (selon le registre des coopérateurs) au plus tard dix jours avant le jour du scrutin.

Toute réclamation concernant des cartes de vote non

reçues ou inexacts doit être adressée au registre des coopérateurs de Migros Genève, rue Alexandre-Gavard 35, 1227 Carouge, à l'attention du bureau électoral, au plus tôt six jours et au plus tard trois jours ouvrables avant le jour du scrutin.

La votation générale se déroulera conformément aux dispositions des statuts et du règlement électoral de la coopérative. Vous êtes autorisé en votre qualité de membre à consulter ces documents, y compris le rapport annuel complet, au siège de la coopérative.

En application de l'article 30 des statuts, l'administration a nommé un bureau électoral chargé de surveiller le déroulement de la votation générale. Présidé par M<sup>me</sup> Patricia Derrer, ses membres sont M<sup>me</sup> Mariana Bellon, M. Charly Galley, M. Marc Raimondi et M. Yves Henchoz.

Veillez remplir votre carte de vote sans tarder. Vous pouvez la déposer dans une des urnes présentes dans nos magasins ou la glisser dans une boîte postale, sans l'affranchir, le port étant payé par Migros.

Le dernier délai pour le renvoi par la poste de votre carte de vote est le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 (remise du bulletin dans l'urne placée dans le magasin ou envoi par courrier postal, le cachet de la poste faisant foi ici).

En prenant part à cette votation générale, vous faites usage de votre droit de participation statutaire et nous vous en remercions vivement.

**Carouge, le 13 mai 2024**

Consultez le rapport d'activité 2023 de Migros Genève

